

ARTICLES AVRIL 2011

MONDE

Le genre humain, menacé

Le Monde | 02.04.11 | 15h11 • Mis à jour le 02.04.11 | 15h11

Une information fondamentale publiée par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) est passée totalement inaperçue : le pic pétrolier s'est produit en 2006. Alors que la demande mondiale continuera à croître avec la montée en puissance des pays émergents (Chine, Inde et Brésil), la production de pétrole conventionnel va connaître un déclin inexorable après avoir plafonné. La crise économique masque pour l'heure cette réalité.

Mais elle obérera tout retour de la croissance. La remontée des coûts d'exploration-production fera naître des tensions extrêmement vives. L'exploitation du charbon et des réserves fossiles non conventionnelles exigera des investissements lourds et progressifs qui ne permettront guère de desserrer l'étau des prix à un horizon de temps proche. Les prix de l'énergie ne peuvent ainsi que s'affoler.

Le silence et l'ignorance d'une grande partie de la classe politique sur ce sujet ne sont guère plus rassurants. Et cela sans tenir compte du fait que nous aurons relâché et continuerons à dissiper dans l'atmosphère le dioxyde de carbone stocké pendant des millénaires... Chocs pétroliers à répétition jusqu'à l'effondrement et péril climatique. Voilà donc ce que nous préparent les tenants des stratégies de l'aveuglement. La catastrophe de Fukushima alourdira encore la donne énergétique.

De telles remarques génèrent souvent de grands malentendus. Les objections diagnostiquent et dénoncent aussitôt les prophètes de malheur comme le symptôme d'une société sur le déclin, qui ne croit plus au progrès. Ces stratégies de l'aveuglement sont absurdes. Affirmer que notre époque est caractérisée par une "épistémophobie" ou la recherche du risque zéro est une grave erreur d'analyse, elle éclipse derrière des réactions aux processus d'adaptation la cause du bouleversement.

Ce qui change radicalement la donne, c'est que notre vulnérabilité est désormais issue de l'incroyable étendue de notre puissance. L'"indisponible" à l'action des hommes, le tiers intouchable, est désormais modifiable, soit par l'action collective (nos consommations cumulées) soit par un individu isolé ("biohackers"). Nos démocraties se retrouvent démunies face à deux aspects de ce que nous avons rendu disponible : l'atteinte aux mécanismes régulateurs de la biosphère et aux substrats biologiques de la condition humaine.

Cette situation fait apparaître "*le spectre menaçant de la tyrannie*" évoqué par le philosophe allemand Hans Jonas. Parce que nos démocraties n'auront pas été capables de se prémunir de leurs propres excès, elles risquent de basculer dans l'état d'exception et de céder aux dérives totalitaristes.

Prenons l'exemple de la controverse climatique. Comme le démontre la comparaison entre les études de l'historienne des sciences Naomi Oreskes avec celles du politologue Jules Boykoff, les évolutions du système médiatique jouent dans cette affaire un rôle majeur. Alors que la première ne répertoria aucune contestation directe de l'origine anthropique du réchauffement climatique dans les revues scientifiques *peer reviewed* ("à comité de lecture"), le second a constaté sur la période étudiée que 53 % des articles grand public de la presse américaine mettaient en doute les conclusions scientifiques.

Ce décalage s'explique par le remplacement du souci d'une information rigoureuse par une volonté de flatter le goût du spectacle. Les sujets scientifiques complexes sont traités de façon simpliste (pour ou contre). Ceci explique en partie les résultats de l'étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) pilotée par Daniel Boy sur les représentations sociales de l'effet de serre démontrant un sérieux décrochage du pourcentage de Français attribuant le dérèglement climatique aux activités humaines (65 % en 2010, contre 81 % en 2009). Ces dérives qui engendrent doute et scepticisme au sein de la population permettent aux dirigeants actuels, dont le manque de connaissance scientifique est alarmant, de justifier leur inaction.

Le sommet de Cancun a sauvé le processus de négociation en réussissant en outre à y intégrer les grands pays émergents. Mais des accords contraignants à la hauteur de l'objectif des seconds sont encore loin. S'il en est ainsi, c'est parce que les dirigeants de la planète (à l'exception notable de quelques-uns) ont décidé de nier les conclusions scientifiques pour se décharger de l'ampleur des responsabilités en jeu. Comment pourraient-ils à la fois croire en la catastrophe et ne rien faire, ou si peu, pour l'éviter ?

Enfermée dans le court terme des échéances électorales et dans le temps médiatique, la politique s'est peu à peu transformée en gestion des affaires courantes. Elle est devenue incapable de penser le temps long. Or la crise écologique renverse une perception du progrès où le temps joue en notre faveur. Parce que nous créons les moyens de l'appauvrissement de la vie sur terre et que nous nions la possibilité de la catastrophe, nous rendons celle-ci crédible.

Il est impossible de connaître le point de basculement définitif vers l'improbable ; en revanche, il est certain que le risque de le dépasser est inversement proportionnel à la rapidité de notre réaction. Nous ne pouvons attendre et tergiverser sur la controverse climatique jusqu'au point de basculement, le moment où la multiplication des désastres naturels dissipera ce qu'il reste de doute. Il sera alors trop tard. Lorsque les océans se seront réchauffés, nous n'aurons aucun moyen de les refroidir.

La démocratie sera la première victime de l'altération des conditions universelles d'existence que nous sommes en train de programmer. Les catastrophes écologiques qui se préparent à l'échelle mondiale dans un contexte de croissance démographique, les inégalités dues à la rareté locale de l'eau, la fin de l'énergie bon marché, la raréfaction de nombre de minéraux, la dégradation de la biodiversité, l'érosion et la dégradation des sols, les événements climatiques extrêmes... produiront les pires inégalités entre ceux qui auront les moyens de s'en protéger, pour un temps, et ceux qui les subiront. Elles ébranleront les équilibres géopolitiques et seront sources de conflits.

L'ampleur des catastrophes sociales qu'elles risquent d'engendrer a, par le passé, conduit à la disparition de sociétés entières. C'est, hélas, une réalité historique objective. A cela s'ajoutera le fait que des nouvelles technologies de plus en plus facilement accessibles fourniront des armes de destruction massive à la portée de toutes les bourses et des esprits les plus tourmentés.

Lorsque l'effondrement de l'espèce apparaîtra comme une possibilité envisageable, l'urgence n'aura que faire de nos processus, lents et complexes, de délibération. Pris de panique, l'Occident transgressera ses valeurs de liberté et de justice. Pour s'être heurtées aux limites physiques, les sociétés seront livrées à la violence des hommes. Nul ne peut contester a priori le risque que les démocraties cèdent sous de telles menaces.

Le stade ultime sera l'autodestruction de l'existence humaine, soit physiquement, soit par l'altération biologique. Le processus de convergence des nouvelles technologies donnera à l'individu un pouvoir monstrueux capable de faire naître des sous-espèces. C'est l'unité du genre humain qui sera atteinte. Il ne s'agit guère de l'avenir, il s'agit du présent. Le cyborg n'est déjà plus une figure de style cinématographique, mais une réalité de laboratoire, puisqu'il

est devenu possible, grâce à des fonds publics, d'associer des cellules neuronales humaines à des dispositifs artificiels.

L'idéologie du progrès a mal tourné. Les inégalités planétaires actuelles auraient fait rougir de honte les concepteurs du projet moderne, Bacon, Descartes ou Hegel. A l'époque des Lumières, il n'existait aucune région du monde, en dehors des peuples vernaculaires, où la richesse moyenne par habitant aurait été le double d'une autre. Aujourd'hui, le ratio atteint 1 à 428 (entre le Zimbabwe et le Qatar).

Les échecs répétés des conférences de l'ONU montrent bien que nous sommes loin d'unir les nations contre la menace et de dépasser les intérêts immédiats et égoïstes des Etats comme des individus. Les enjeux, tant pour la gouvernance internationale et nationale que pour l'avenir macroéconomique, sont de nous libérer du culte de la compétitivité, de la croissance qui nous ronge et de la civilisation de la pauvreté dans le gaspillage.

Le nouveau paradigme doit émerger. Les outils conceptuels sont présents, que ce soit dans les précieux travaux du Britannique Tim Jackson ou dans ceux de la Prix Nobel d'économie 2009, l'Américaine Elinor Ostrom, ainsi que dans diverses initiatives de la société civile.

Nos démocraties doivent se restructurer, démocratiser la culture scientifique et maîtriser l'immédiateté qui contredit la prise en compte du temps long. Nous pouvons encore transformer la menace en promesse désirable et crédible. Mais si nous n'agissons pas promptement, c'est à la barbarie que nous sommes certains de nous exposer.

Pour cette raison, répondre à la crise écologique est un devoir moral absolu. Les ennemis de la démocratie sont ceux qui remettent à plus tard les réponses aux enjeux et défis de l'écologie.

Ancien premier ministre, coauteur avec Alain Juppé de "La politique, telle qu'elle meurt de ne pas être" (JC Lattès, 314 p., 18 €)

Professeur à la faculté des géosciences et de l'environnement de l'université de Lausanne, membre du Comité de veille écologique de la Fondation Nicolas Hulot

Philosophe, il enseigne la philosophie de l'écologie à l'Institut d'études politiques de Paris

Michel Rocard, Dominique Bourg et Floran Augagneur

//////////

INTERNATIONAL

Vers un nouveau monde arabe

Le Monde | 04.04.11 | 13h07 • Mis à jour le 04.04.11 | 16h32

Après des semaines de soulèvements au Moyen-Orient ainsi qu'au Maghreb, les bouleversements en cours recèlent encore bien des énigmes. Entretien avec Gilles Kepel, politologue et spécialiste de l'islam.

L'intervention occidentale en Libye ne modifie-t-elle pas la donne du "printemps arabe" ?

En Libye, la voie étroite de la coalition militaire est de neutraliser la capacité d'action de l'armée de Kadhafi tout en permettant que les structures de pouvoir libyennes elles-mêmes le fassent partir - comme cela a été le cas pour Ben Ali et Moubarak - sans quoi on change de registre et on bascule dans le schéma d'une intervention occidentale, avec le legs calamiteux de l'Irak et de l'Afghanistan en arrière-plan.

Le problème est que la Libye n'est pas, contrairement à l'Egypte ou à la Tunisie, une société fortement institutionnalisée, où un chef d'état-major peut basculer et être obéi par ses troupes pour chasser le président en lien avec les forces sociales. Seul le lâchage du colonel par les dirigeants des grandes tribus peut assurer ce processus, et s'ils se convainquent que Kadhafi et sa famille sont *persona non grata* dans le monde et surtout qu'il sera difficile de négocier le pétrole libyen, on peut penser qu'ils le pousseront dehors.

Quels seront les prochains dominos ? Le Yémen, la Syrie ?

Le Yémen est un hybride entre civilisation urbaine et réseaux tribaux, entre les modèles égyptiens et libyens, si l'on veut. La contestation urbaine à Sanaa et Aden prend des formes "place Tahrir" (il y en a du reste une de ce nom à Sanaa), mais la clé de l'équilibre militaire reste entre les mains des leaders tribaux qui n'ont pas encore basculé.

Et surtout la situation au Yémen, comme à Bahreïn, est une source d'inquiétude pour l'Arabie saoudite voisine, géant pétrolier fragile - ce qui explique le peu d'empressement des Etats importateurs de pétrole à soutenir des transitions qui risqueraient de menacer les approvisionnements au quotidien. On est là au coeur des contradictions qui articulent les révolutions arabes avec la rente pétrolière et risquent d'en hypothéquer le devenir.

Pour la Syrie, qui se pensait protégée par son rôle de champion de la résistance arabe contre Israël, les événements de Deraa et leurs suites éventuelles indiquent que les aspirations au changement peuvent sortir du cadre de l'union sacrée imposée par le conflit avec l'Etat juif. Or l'Iran et ses alliés, y compris le Hamas, qui sont mal à l'aise avec des revendications démocratiques qui les mettent en cause, ont intérêt à ce que ce front redevienne actif.

C'est aussi le souhait des faucons israéliens, à qui cela évite de faire face à la perspective d'un Etat palestinien reconnu par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre prochain, en dépeignant les Palestiniens comme des partenaires non fiables et toujours tentés par la violence. Raviver le conflit armé, relancer les actions terroristes, est dans l'intérêt des régimes favorables au statu quo et hostiles à l'aspiration des sociétés civiles.

Quelles premières leçons peut-on tirer de ces semaines de "printemps arabe" ?

A ce stade, les révolutions arabes n'en sont qu'à leur début. Les conséquences que celles-ci auront sur leur environnement, l'approvisionnement en pétrole, l'immigration et la relation avec Israël sont encore à venir. En revanche, il est d'ores et déjà possible d'affirmer qu'elles nous ont fait entrer dans une phase nouvelle, qui clôt la séquence ouverte par le 11-Septembre. En quoi ? En ce que la mouvance islamiste voit sa frange la plus radicale perdre la partie et sa frange "participationniste", celle qui accepte d'agir au sein de la société (contrairement à ceux qui pratiquent la résistance armée type GIA ou Al-Qaida), désormais sommée de s'adapter à la réalité démocratique. En Egypte, les Frères musulmans représentent la force politique la plus structurée dotée d'un immense réseau associatif.

Mais il est intéressant de noter qu'à propos des événements récents ils ne parlent sur leur site que de "*révolution populaire*". Ils paraissent surtout courir après un mouvement dont ils n'ont pas pris l'initiative. En réalité, ces deux tendances divisent la mouvance islamiste depuis les affrontements des islamistes avec le pouvoir algérien dans les années 1990. Les attentats du 11-Septembre ont donné un regain aux radicaux qui ont occupé l'agenda international durant toute une décennie. Mais le martyr exemplaire s'est révélé un moyen insuffisant pour mobiliser les masses en leur faveur.

En revanche, la configuration qui a prévalu après le 11-Septembre a octroyé un sursis aux régimes autocratiques qui se sont présentés comme les seuls remparts contre Al-Qaida. C'est l'obsolescence du modèle Al-Qaida qui a mis fin, par ricochet, à ce sursis.

Quels sont les facteurs qui ont réveillé l'envie démocratique dans ces pays ?

L'un d'eux tient à la situation turque. La petite bourgeoisie pieuse venue des campagnes qui forme la base sociale de l'AKP (Parti de la justice et du développement) a montré qu'elle avait réussi à écarter les militaires. Le régime d'Ankara est le produit d'une alliance entre cette classe moyenne pieuse en ascension et la grande bourgeoisie cosmopolite d'Istanbul.

Mais il faut se garder de voir dans l'AKP un pur parti islamiste attiré par l'Iran. Le nucléaire iranien reste une menace aussi pour la Turquie voisine, et l'AKP est tiraillé entre des tendances contradictoires radicales ou sécularisées. Bref, ce que la situation turque révèle, c'est que la marche de la démocratisation a sa logique, qui peut entrer en contradiction avec l'idéologie "Frères musulmans" usuelle.

Plus généralement, nous assistons à une transformation du logiciel politique des sociétés arabes. Les islamistes n'ont pas réussi à contrôler le vocabulaire des soulèvements en cours. C'est une différence considérable avec la révolution iranienne d'il y a trente ans. A cette époque, l'ayatollah Khomeyni avait réussi à imposer son cadre rhétorique et son langage à la révolte démocratique contre le chah pour la subvertir.

A l'inverse, les islamistes "participationnistes" égyptiens ne sont pas parvenus à faire prévaloir le leur pour dire ce qui est en train de se produire. Même les chiites de Bahreïn utilisent un vocabulaire "droits de l'homme" et démocratique. Et s'il y a un échec de notre diplomatie, c'est bien de n'avoir pas su saisir ce que ce mouvement avait d'autonome et d'universel. Il n'est d'ailleurs pas certain que ce mouvement demeure musulman ou arabe.

Ce "changement de logiciel" caractérise-t-il toutes les révoltes ?

Bien sûr, il faut aussi tenir compte des situations locales. Certes, le vocabulaire est commun. Mais la syntaxe, elle, peut changer. Ce mouvement est ainsi né en Tunisie, dans une société culturellement très mixte marquée par la coalescence entre classes urbaines et jeunesse pauvre. Si l'Est a bougé en Libye, c'est aussi parce qu'il y avait eu peu de transferts de la manne pétrolière vers une région dont Kadhafi se méfiait...

En revanche, le phénomène commun à tous ces pays, c'est l'omniprésence du renseignement policier (*Moukhabarat*). A ce propos, on peut se demander comment il se fait que des régimes aussi autocratiques et policiers aient pu ainsi se laisser prendre au dépourvu par les soulèvements.

La réponse est simple. Ils n'ont pas vu venir la génération Twitter, la jeunesse en rébellion contre ces gérontocraties régnantes qui, répétons-le, avaient bénéficié d'un délai supplémentaire de dix ans, à cause d'Oussama Ben Laden.

Peut-on craindre des retours en arrière ou des développements à la libyenne ? La mobilisation autour de Facebook ou de Twitter suffira-t-elle à installer une démocratie durable ?

La face d'ombre de ces révolutions, c'est qu'elles suivent des décennies de répression telle qu'elle a inhibé la capacité de former des élites de substitution. Il n'y a pas, comme en Europe de l'Est, une dissidence sortie des prisons. On doit se garder de fétichiser les réseaux sociaux formés autour du Net. Quant aux télévisions, qui ont joué le rôle que l'on sait, celles-ci ont leurs limites. Al-Jazira est critiquée pour sa tiédeur dès lors que Bahreïn ou l'Arabie saoudite et le Hamas sont mis en cause et, en Egypte, elle est désormais concurrencée par l'émergence des télévisions satellitaires.

Les médias égyptiens libérés reconquièrent peu à peu la niche que s'était assurée la chaîne qatarie.

Les opposants de l'exil n'ont généralement pas d'expérience politique. En Egypte, ce qui a remplacé Moubarak, c'est le Conseil suprême des forces armées. Cette fois-ci, aucun nouveau "Mamelouk" n'a été désigné (à l'inverse de ce qui s'était passé depuis Naguib et Nasser, puis Sadate et Moubarak). Les contre-pouvoirs ne s'appuient sur aucune institution. Les élites politiques en gestation doivent impérativement sortir du monde virtuel pour s'implanter sur le terrain. Le cyberspace peut servir d'adjuvant mais ne saurait se substituer à tout.

Le scénario le plus noir serait que ces révolutions ne parviennent pas à maturité dans l'espace intérieur.

Quelles conséquences peut-on envisager sur le conflit israélo-arabe ?

Pendant longtemps a régné en Israël la thèse selon laquelle l'Etat juif aurait plus intérêt à traiter avec des autocrates qu'avec des régimes démocratiques. Pourtant, au vu des résultats, il est permis d'en douter. Traiter avec des dictatures arabes n'a abouti jusqu'à présent qu'à édifier un mur et à vivre en ghetto par rapport à la région.

Evidemment, pour un processus comme celui d'Oslo, qui cherchait à impulser la paix par le haut, cela pouvait à première vue présenter des avantages. Mais finalement ce processus a buté parce qu'il n'a pas été accepté par les sociétés. Au contraire, la situation actuelle offre une occasion historique de dialogue entre sociétés israélienne et arabe. Hélas !, la reprise des affrontements indique que les adversaires du processus démocratique sont toujours bien présents.

Professeur à Sciences Po, Gilles Kepel est membre de l'Institut universitaire de France et auteur de nombreux livres sur le monde arabe et musulman contemporain. Il dirige la collection "Proche Orient" aux PUF, qui a notamment publié les ouvrages du professeur Yadh Ben Achour, chargé de réécrire la loi et la Constitution tunisiennes.

Lire aussi le [Journal d'Israël et de Palestine\(s\)](#) de Gilles Kepel

Gaïdz Minassian, Nicolas Truong et Nicolas Weill (Le grand entretien)

////

MEDECINE

Pourquoi il faut réapprendre à parler de la mort à nos enfants

LE MONDE | 04.04.11 | 13h10 •

Avec les récents à-coups provoqués par la tentative de passage au Sénat de la proposition de loi sur une "assistance médicalisée permettant une mort rapide et sans souffrance", l'urgence d'un débat autour de la mort s'est à nouveau fait sentir. L'impression d'une opposition nette entre partisans des soins palliatifs adoucissant la fin de la vie jusqu'à la mort et ceux de la mort choisie demandant une euthanasie avec une assistance médicalisée ne doit pas faire écran devant le véritable débat. Il s'agit bien du débat sur la mort.

Contrairement aux animaux, qui n'ont ni rites funéraires, ni sépultures, ni culte de leurs morts, toutes les sociétés humaines procèdent depuis au moins 100 000 ans, à l'accompagnement de leurs mourants et surtout de leurs morts. Mais c'est en raison même de cette prise en charge collective, en temps de paix, de la souffrance liée à la rupture définitive du lien familial et social, que nous avons tenté de fuir notre destinée biologique.

Or, notre époque postmoderne voit chaque société humaine, qui avait confié aux religieux la tâche de construire les représentations d'un au-delà, les vider petit à petit de leur sens. La mort est dorénavant sans âme. Elle n'est plus qu'un grand vide. Au mieux une absence, au pire, une injection létale.

Si les religions ont longtemps investi la mort comme lieu de savoir et de pouvoir, l'homme matérialiste du XXI^e siècle a accompli un transfert vers d'autres détenteurs d'un don de vie et de mort. L'espoir porté par la plupart des croyances est dorénavant construit autour de la médecine. Or, la mort ne peut être déplacée dans le champ médical. Elle devrait revenir dans le champ social et spirituel. L'idée que la mort soit contrôlable ou maîtrisable par chaque individu est une demande récurrente qui ne se heurte plus qu'à la barrière de la loi.

Or, avant d'entamer un débat sur la légitimité d'anticiper la mort de celui qui le demande, nous pourrions nous questionner sur notre peur de la mort, crispée sur l'idée de perdre du temps, de ne pas contrôler notre vie et d'être actifs toujours et en tout lieu. Le monde va de plus en plus vite, et l'euthanasie n'est qu'une fuite en avant devant la mort. L'euthanasie fait taire les souffrances, toutes les souffrances. Car après qu'elle aura été proposée aux personnes présentant des souffrances physiques insurmontables, comment jugera-t-on les souffrances morales ? Et les souffrances sociales ? L'euthanasie ne sera-t-elle pas la voie sûre pour y échapper ?

L'euthanasie est l'illustration typique de la mort rationnelle. Une mort choisie, rapide, propre, sans dieu et sans souffrance. Le manque de spiritualité autour de la mort est aujourd'hui pathétique.

Le pragmatisme ambiant, pour ne pas dire le matérialisme, conduit à négliger les moments de spiritualité, ce qui rend nos vies bien pâles. Or, la spiritualité immanente à l'art sous toutes ses formes, résulte du fait que toutes les créations humaines luttent contre la disparition de l'individu, l'art étant pérenne, au contraire de la vie organique, fragile et vouée à la destruction.

Il est frappant, en lisant les blogs de personnes malades, de constater que la "découverte" de leur mortalité les conduit à accomplir un voyage initiatique du côté de leur condition évidente de finitude. Ainsi, des patients atteints de cancer, mais aussi de maladie de Parkinson ou de sclérose en plaques, font un chemin rapide vers une nouvelle façon d'envisager leur existence. Renonçant parfois à reprendre des habitudes de consommation, des amitiés hypocrites ou un travail peu épanouissant. La maladie grave joue un rôle de révélateur. Elle permet de chercher de nouvelles façons de vivre, tout en acceptant la mortalité physique. La maladie est une expérience nouvelle, comme pouvait l'être jadis l'épreuve de la guerre ou de l'exil.

Le débat sur la mort qui prend corps sur Internet ou dans les "romans de la maladie" publiés comme autant de témoignages des limites de la vie humaine est un exemple de quête de spiritualité moderne et laïque. Ce qui surprend est que la démarche réflexive ne prenne corps qu'à l'occasion d'une maladie, d'un deuil ou d'un traumatisme. Mais pour une personne qui aura eu le temps de se préparer à l'ineffable, combien seront convaincues que, face à la mort qui approche, le travail psychique nécessaire à une telle élaboration est bien trop lourd ?

Une mort judiciairisée tend à remplacer le questionnement existentiel de la finitude. La mort inacceptable devient alors une formalité juridique : j'ai déposé un testament de vie, c'est mon droit. Outre que l'euthanasie implique un soignant ou un médecin, pour lequel la contradiction avec le serment d'Hippocrate est évidente, il faut observer que la mise en oeuvre d'une mort médicalisée transgresse également les valeurs du pacte de soin établi implicitement entre soignants et soignés : celui qui mettra tout en oeuvre pour aider son patient du côté de la vie va basculer et accélérer sa mort. Cette question de valeurs n'est pas artificielle, mais elle perturbe les médecins français qui n'ont pas été formés juridiquement, éthiquement ni moralement pour rester, au fond, décideurs et surtout acteurs d'un tel choix.

La question de l'euthanasie est donc à la fois culturelle, historique et politique. Elle est sociale également. Regardons nos voisins, en Allemagne par exemple, où la question de l'euthanasie éveille les mauvais souvenirs du nazisme. On trouve plus de structures pour accueillir les handicapés de toutes sortes, qu'ils soient enfants ou adultes. Aux Pays-Bas, où la loi autorise, dans des conditions très particulières l'euthanasie de certains patients, cette décision conduit les familles et les soignants à s'entretenir longuement avec le patient souffrant et à préparer sa fin dans de multiples échanges. Il semble même paradoxal que de tels efforts soient faits lorsque la mort doit être donnée par un soignant, alors que toute mort naturelle mériterait une telle réflexion sur la mort.

Mais parler de la mort ne peut pas se réduire à l'affronter avec les mots en phase terminale. La mort peut être parlée dès le plus jeune âge. Ainsi, en classe maternelle, les enfants peuvent élever de petits animaux et échanger avec leur famille, leurs enseignants et leurs amis au sujet du cycle de vie de ces compagnons. Les enfants peuvent aussi visiter un cimetière, réfléchir en groupe aux âges de la vie, commenter des contes de fées.

Une meilleure compréhension du monde en résultera. Dès cet âge en effet, leurs parents, qui souvent poussent des cris d'orfraie lorsqu'on leur fait de telles propositions, n'hésitent pourtant pas à abandonner leur progéniture devant les informations télévisées, pourvoyeuses de nombreux documents filmés mettant en scène la mort d'un individu. La mort ne fait plus partie de notre monde domestique, elle a été mise à distance par l'augmentation de la durée de vie, par la médicalisation de la plupart des fins de vie, qui ont lieu à l'hôpital et dans les autres structures sanitaires, enfin, elle a été rejetée de la sphère familiale et sociale, du fait de l'éloignement et de l'éclatement des filiations.

Les dialogues autour de la fin de vie sont parfois riches d'authenticité et de réflexions philosophiques, mais, de plus en plus, ils échappent à la mise en sens du mourant et de son groupe. "Je vais mourir, j'aimerais te parler..." est souvent coupé par "Mais qu'est-ce que tu racontes !" Installer un échange en fin de vie est possible si certaines questions peuvent être posées en amont d'une situation terminale pas toujours sereine. Quelles sont mes peurs, que vais-je perdre ? Qu'ai-je accompli et qu'est-ce qui m'a procuré les plus grandes joies. Mes peines, ce qui me reste à faire. Ce que j'aimerais transmettre, ce que j'espère pour mes proches, mes contemporains...

S'il peut sembler bien artificiel de proposer les jalons d'un entretien avec un proche qui va mourir, soulignons que les plus élémentaires de ces questions sont souvent tuées dans l'oeuf par le refus des proches, des soignants, d'aborder la fin de la vie.

L'absence de sens de sa vie pour celui qui va mourir est justement l'une des raisons de hâter la mort. On voit bien l'intérêt de réintroduire la mort "domestique" dans le discours public, celle de la majorité de notre population qui s'éteint, vieillissante, dans son lit. C'est ainsi que la fuite en avant vers l'euthanasie sera déjouée, et que le temps et l'échange reprendront leurs vertus, au moment le plus important de notre existence et de celle de nos proches.

Marie-Frédérique Bacqué, professeur de psychopathologie à l'université de Strasbourg, présidente de la Société de thanatologie

////

SOCIETE

Fukushima, un accident de civilisation

Le Monde | 09.04.11 | 13h39 • Mis à jour le 09.04.11 | 13h39

Les médias en font-ils trop ? Ici ou là se lèvent quelques voix pour relativiser le désastre en cours dans la centrale de Fukushima 1. Certains rappellent quelques vérités de bon sens.

D'abord, le nombre de décès directement imputables au dégagement de particules radioactives est, jusqu'à présent, nul. Quant aux dommages économiques, ils sont très limités - comparés à l'impact global du séisme et du tsunami du 11 mars -, même s'ils s'inscrivent dans la durée. Ensuite, force est de reconnaître que d'autres sources d'énergie sont bien plus dangereuses que l'atome.

Le charbon, par exemple. Plusieurs milliers de mineurs meurent chaque année dans les coups de grisou, sous les galeries effondrées ; les mines de houille à ciel ouvert ravagent les paysages, exproprient les paysans, étêtent les montagnes, consomment et détruisent les terres arables... Ce n'est bien sûr pas tout : une fois sorti de terre, le charbon aggrave le changement climatique en cours, dont l'inertie rendra irréversibles - aux échelles de temps humaines - les dégâts qu'il occasionnera sur l'ensemble de la biosphère et sur les sociétés... Pourtant, les voix sont rares qui demandent de "sortir du charbon", quand il n'est question que du désastre nucléaire japonais.

Malgré leur bon sens apparent, les tentatives d'objectiver la réelle portée de cette catastrophe sont hors de propos. Car ce qui se joue dans la centrale nipponne n'est pas seulement un accident industriel de première grandeur. C'est, aussi, un accident de civilisation.

Depuis la fin du XIX^e siècle, l'Occident s'est affirmé comme la civilisation techno-scientifique par excellence, proposant ou imposant au reste du monde un mode de développement fondé sur l'innovation technologique comme principal moteur de croissance économique. Parce que nous l'assimilons de manière univoque au progrès humain, le progrès technique prime sur toute autre considération - politique, sociale, morale -, exception faite, parfois, des situations dans lesquelles l'humain lui-même devient en quelque sorte un matériau expérimental (cellules souches, procréation assistée, etc.).

Cette prééminence de la techno-science repose sur un contrat tacite : la promesse de domination de la nature et de maîtrise du monde. Ce contrat tacite, passé entre les élites techno-scientifiques et la société, fonde, en somme, une large part de notre vision du monde et de l'avenir souhaitable. La place occupée par la question nucléaire dans la couverture médiatique du drame japonais ne tient pas à des données objectives ; elle tient à la rupture de cette promesse.

Car, dans les opinions occidentales, la technophobie, minoritaire mais émergente depuis quelques années, tient surtout à la crainte de voir cette promesse non tenue, à la crainte que les créations techno-scientifiques n'échappent à leurs maîtres.

De fait, le rejet de la techno-science apparaît surtout lorsqu'une technologie agit de manière invisible, qu'elle porte en elle le risque de devenir ubiquitaire et qu'elle semble pouvoir s'émanciper de son créateur ou échapper au contrôle du tout-venant. La technophobie récente concerne surtout l'ingénierie génétique et les nanotechnologies : ce sont, à chaque fois, les mêmes ressorts qui sont à l'oeuvre. Dans le cas des organismes génétiquement modifiés (OGM), par exemple, des constructions génétiques sont introduites dans la matière vivante : on redoute qu'elles se propagent de manière incontrôlable dans la nature, on craint une toxicité indécélable lors de leur introduction dans la chaîne alimentaire... On s'inquiète aussi d'une perte de contrôle des individus sur cette matière vivante modifiée, qui devient par la grâce des brevets la propriété de grands groupes industriels.

A Fukushima 1, que voit-on ? La matérialisation de toutes ces craintes, la preuve tangible qu'elles sont fondées : les événements échappent non seulement à la perception de tout un chacun, mais aussi au contrôle des élites techno-scientifiques. Dans le nord du Japon se compose le sidérant tableau d'une technologie qui menace l'intégrité de vastes régions par le biais de particules infimes et incontrôlables, émettrices de rayonnements toxiques et invisibles, dispersées au gré des masses d'air et des courants marins. Une technologie qui supprime son créateur jusqu'à lui interdire de venir l'observer. C'est un constat inouï : les maîtres de l'atome ignorent ce qui se déroule précisément dans les lieux-clés de la centrale - les réacteurs - puisque nul ne peut s'en approcher sans périr aussitôt.

Les coeurs des réacteurs, partiellement fondus, semblent avoir acquis une sorte de vie autonome. Les réactions de désintégration des radioéléments qui les constituent donnent à ces fauves de magma assez d'énergie pour se maintenir pendant plusieurs mois à plus de 2 000 °C, sans la moindre intervention extérieure. Un chercheur du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) parle de la nécessaire "*reconquête*" de ces réacteurs, qui se fera au terme d'une "*guerre de tranchées*". Les mots le disent : nous sommes entrés en conflit armé avec notre créature. Et la désespérante image des hélicoptères larguant de l'eau de mer sur les réacteurs bouillonnants résume à elle seule l'ampleur du désarroi des hommes dans cette bataille.

Dans la centrale japonaise, c'est la promesse de maîtrise du monde et de contrôle de la nature qui part en fumée. Un coup de grisou, un cyclone, un séisme, un accident industriel classique, font partie de l'aléa. Le désastre de Fukushima, lui, nous donne à voir, dans le pays le plus avancé en la matière, une technologie cessant d'être l'alliée inconditionnelle et servile de son créateur pour se rendre maître d'elle-même, lui devenir hostile et s'emparer d'un territoire d'où il sera durablement banni. C'est toute la notion occidentale du progrès humain comme fonction linéaire du progrès technique que cette catastrophe nous invite à repenser.

Stéphane Foucart

//////////

INTERNATIONAL

Nuages sur le printemps arabe

Le Monde | 25.04.11 |

Aujourd'hui que les nuages s'accumulent et qu'un regel menace, il me reste à l'esprit le salut rétrospectif d'Hegel à 1789 : "*Ce fut un splendide lever de soleil.*" L'élan pour chasser leurs despotes, irrésistible de Tunisie, puis finalement victorieux en Egypte, la vague de fond traversant tout le monde arabe, y compris à Gaza, déferlant jusqu'en Chine, ont effectué un splendide lever de soleil.

Celui-ci a déchiré, en Europe et très largement dans le monde, bien des ténèbres mentales vouant le monde arabe à subir, soit une dictature policière-militaire plus ou moins laïcisée, soit une théocratie islamique rétrograde. Le surgissement impétueux, à partir de la jeunesse, d'une formidable revendication à la liberté et à la dignité, d'une répulsion radicale à la corruption entourant les despotes, nous a montré de façon décisive que l'aspiration démocratique n'était pas le monopole de l'Occident, mais une aspiration planétaire, déjà vérifiée en Chine, l'an 1989, avant qu'elle y fût étouffée (et qui persiste sous la surface de normalisation). D'où l'exclamation qui me vint au cours d'une inoubliable réunion pour saluer le premier élan de Tunisie et d'Egypte : "*Les Arabes sont comme nous et nous sommes comme les Arabes*", compte tenu évidemment de toutes différences historiques et culturelles.

Cette gigantesque vague démocratique ne doit rien aux démocraties occidentales qui, au contraire, soutenaient les despotismes qu'elles tenaient à pérenniser. Mais elle doit tout aux idées démocratiques nées en Occident. Déjà, en s'emparant des idées de droit des peuples nées dans l'Europe qui les opprimait, les Arabes colonisés opéraient leur décolonisation politique. En s'emparant des idées de liberté, les Arabes opèrent leur décolonisation mentale. Reste la décolonisation économique... qui reste à faire.

Mais le chemin est difficile et aléatoire de l'aspiration démocratique à la réalisation démocratique, du dépassement de l'état de sujet pour l'accession à l'état de citoyen.

Le remarquable fut que là où la répression avait interdit et détruit les partis, emprisonné ou exilé les démocrates, la faiblesse politique a fait la force de la révolte. Ce fut la force d'une spontanéité auto-organisatrice, désarçonnant, en un premier temps, par son caractère pacifique, les pouvoirs répressifs, inventant, à partir de la téléphonie mobile et d'Internet, ses communications immédiates et permanentes, et, par là, une organisation en réseau, sans tête donc non décapitable, mais avec d'innombrables têtes.

Une merveilleuse créativité, inséparable du caractère pacifique du mouvement privilégiant l'intelligence et non la force, permit à la jeunesse d'entraîner à elle les générations et diverses classes sociales, leur enlevant le poids de résignation qu'elles enduraient.

Ce rôle moteur et majeur de la jeunesse arabe lui a permis d'exprimer les énergies et aspirations de toutes les jeunes gens qui partout dans le monde ont animé les grandes résistances et les grandes révolutions.

Mais la force de la spontanéité devient une faiblesse dès lors qu'il s'agit non plus de détruire une dictature, mais de construire une démocratie. Alors se fait sentir le vide d'institutions, de structures, d'idées, de pensée, qu'a produit et entretenu le despotisme. Certes, il se développe dans la jeunesse insurgée un bouillonnement créateur, mais celui-ci est inséparable d'un désordre brouillon, propice aux divisions et aux errements, soit d'une résignation précipitée, soit d'exigences immédiatement impossibles.

Déjà en France, en Europe et presque partout dans le monde, l'absence d'une pensée sur la complexité humaine, sur la société, sur le processus historique de mondialisation rend incapable de réagir à la course vers l'abîme où va la planète et d'envisager le changement d'orientation salvateur.

La rapide chute des despotismes en Tunisie et en Egypte a suscité chez les autres despotismes la détermination d'empêcher ou de réprimer l'onde de liberté qui traversait leurs nations. Il y eut des mesures d'étouffement dans l'oeuf comme en Algérie, des annonces de concessions mêlées à des répressions meurtrières au Yémen et en Syrie, l'intervention répressive de l'Arabie saoudite à Bahreïn. En même temps l'onde s'éloignant de son épiscentre a pu comporter une composante ethno-religieuse comme à Bahreïn, bien qu'elle ait conservé partout son caractère libertaire dominant.

Du côté occidental, l'attitude des puissances fut extrêmement variable. Sous l'impulsion d'Obama, les Etats Unis se présentèrent en champions de la démocratie pour la Tunisie et l'Egypte, et, dans un premier temps, pour la Libye. Puis ils se sont montrés réservés pour la Syrie, et n'ont jamais mis en question le régime d'Arabie saoudite. La France officielle ne salua qu'avec un grand retard le printemps tunisien, puis son président détermina l'intervention militaire pour sauver les résistants devenus rebelles de Benghazi.

Le cas de la Libye constitue un complexe de paradoxes, de contradictions et d'incertitudes. Le premier paradoxe est celui, non seulement du passage de l'extrême coopération au conflit déclaré entre le président français et le despote libyen, mais aussi celui de l'intervention d'anciennes puissances coloniales au secours d'une insurrection populaire.

Cette intervention est-elle humanitaire ? démocratique ? Comporte-t-elle une composante économique (pétrole ?). Et comme cette intervention est limitée à la seule Libye alors qu'il y a aussi répression violente au Yémen et en Syrie, et qu'il y a eu passivité lors de l'opération israélienne sur Gaza, l'opinion arabe est incertaine et divisée. Certes une seule intervention vaut mieux que pas d'intervention du tout, mais, une fois de plus, revient la constatation que l'Occident use de deux poids et deux mesures.

Les incertitudes politiques et militaires sont très grandes : quelle est l'importance du tribalisme dans cette nation désormais largement urbanisée ? Quelle est l'importance du courant démocratique au sein de la rébellion ? Quelle aide a été fournie à Kadhafi de la part de l'Algérie

ou d'autres pays ? Enfin, il y a le risque d'enlèvement et aussi celui d'une radicalisation au profit du pire de part et d'autre.

D'où la grande incertitude : le caractère salvateur du début de l'intervention ne pourrait-il devenir catastrophique ? L'écologie de l'action nous montre qu'une fois entreprise, une action cesse le plus souvent d'obéir aux intentions de ses initiateurs pour dériver et parfois même aller en sens contraire.

Quant au Maroc, il présente de grandes différences et de grandes ressemblances avec les autres nations arabes. La grande différence est que la monarchie est enracinée dans l'histoire de la nation, que son souverain y a réalisé des premières réformes démocratiques et libérales tempérant la monarchie absolue, qu'il manifeste une nouvelle volonté réformatrice et que le caractère multiethnique et multiculturel de la nation a été pleinement reconnu. La ressemblance est dans l'extrême inégalité et dans la corruption croissant avec le développement économique.

Le printemps démocratique arabe est arrivé en une période où les démocraties européennes sont en dévitalisation, risques de régression. L'Europe, après avoir plus ou moins tardivement salué le printemps arabe, est défaillante, divisée. La juste crainte de l'échec démocratique paralyse au lieu d'inciter à agir pour empêcher l'échec. L'action de soutien ne saurait être la continuation de la colonisation économique, elle devrait élaborer un plan Marshall d'un nouveau style, dépasser l'idée de développement dans une conception symbiotique où chaque culture arabe garderait ses vertus et le meilleur d'elle-même et intégrerait le meilleur de l'Occident, dont les droits de l'homme et les droits de la femme.

La peur de l'émigration, la peur d'un reflux islamiste ne peuvent être surmontées qu'en soutenant pleinement l'aventure démocratique.

Le magnifique élan des premiers mois de 2011 est entré désormais dans les aléas de l'Histoire. Comme tout élan de liberté il est un pari, et comme tout pari il doit s'accompagner de stratégie, c'est-à-dire de souplesse et d'inventivité face aux obstacles, aléas, et se modifier en fonction des informations nouvelles qui arrivent en chemin. Il connaîtra certainement des défaites et des malheurs. Mais il porte en lui un principe de génération et de régénération qui provoquera de nouveaux levers de soleil.

Edgar Morin, sociologue et philosophe (Le grand débat)

////

POLITIQUE

De l'aspiration à la réalisation démocratique

Le Monde | 25.04.11 |

Dans la plupart des pays arabes se posent les difficiles problèmes du passage de l'aspiration démocratique à la réalisation démocratique.

Ici, nous devons tenir compte, non tant des leçons de l'histoire, mais des leçons de la réflexion sur l'histoire. La première leçon est que la démocratie a été fragile et temporaire dans l'Europe moderne. En France la Révolution de 1789 a dégénéré en Terreur, puis il y eut Thermidor, puis l'Empire, dont la chute a provoqué la restauration de la royauté ; il a fallu attendre la fin du XIX^e siècle pour que s'instaure la III^e République, que le désastre militaire de juin 1940 a anéanti au profit de Vichy.

Rappelons qu'au XX^e siècle le fascisme a détruit la démocratie italienne, que le nazisme a détruit la démocratie allemande ; que le franquisme a détruit la démocratie espagnole, que l'Union soviétique a instauré, jusqu'en 1989, son totalitarisme dans les pays européens qu'elle a asservis.

Mais il faut penser aussi qu'en France, Italie, Espagne, Allemagne, dans les démocraties populaires et en URSS même les idées de 1789 ont régénéré et réinstallé, certes inégalement, la démocratie.

Aussi le printemps arabe de 2011 pourra subir des détournements, des étouffements, des confiscations, mais le message renaîtra et renaîtra : il est devenu une force génératrice et régénératrice de l'histoire (sauf si évidemment l'histoire humaine va vers une catastrophe généralisée).

Principe de liberté

La seconde leçon de l'histoire est celle de l'écologie de l'action susmentionnée ; ainsi des aggravations dictatoriales peuvent provoquer des insurrections révolutionnaires, et des poussées révolutionnaires peuvent déclencher des dictatures réactionnaires, comme ce fut le cas en Espagne, en 1936. Ajoutons que les divisions profondes au sein de la République espagnole entre anarchistes, communistes, libéraux ont contribué à sa défaite.

Dans un sens, le printemps arabe fut une conséquence de l'aggravation des despotismes et de leur mainmise sur les richesses de leurs pays. Mais on peut craindre aussi que le printemps, se divisant, se morcelant et se dispersant puisse susciter une nouvelle réaction.

La troisième leçon de l'histoire est la difficulté de l'enracinement démocratique. Nous venons de l'indiquer pour l'Europe. Il s'agit d'en reconnaître les causes :

1. La démocratie se nourrit de conflits d'idées même si elle n'est pas enracinée dans la conscience des citoyens ; le conflit d'idées peut permettre la victoire d'un parti qui abolit la démocratie (Allemagne, 1933), voire déboucher sur une guerre civile (Espagne, 1936).
2. La démocratie doit tolérer l'expression d'idée antidémocratique, mais pourrait se laisser détruire par un parti antidémocratique ; jusqu'à quel point, jusqu'à quel moment faut-il maintenir la tolérance, compte tenu que le principe "pas de liberté pour les ennemis de la liberté" tend à étouffer la liberté.
3. La démocratie est soumise au jeu concurrentiel des vérités opposées, mais n'a pas d'autre vérité que son principe de liberté, et le suffrage universel n'est pas à l'abri de l'erreur.
4. La démocratie s'étiole sans la participation active des citoyens à la vie politique. En somme, la démocratie est une grande aventure au sein de l'aventure de l'histoire.

Edgar Morin, sociologue et philosophe (Le grand débat)

/////

NTIC

Le numérique, indispensable chez soi comme au bureau

Le Monde | 28.04.11 |

La frontière entre vie privée et vie professionnelle est décidément ténue dans l'univers du numérique. C'est ce que confirme le troisième baromètre Microsoft "Enjeux numériques", rendu public jeudi 28 avril. L'enquête menée auprès d'un échantillon de 700 actifs et d'un autre de 300 étudiants, entre le 14 et le 20 avril, par l'institut de sondage Ipsos, révèle en effet qu'un actif sur deux considère que le numérique fait autant partie de sa vie privée que de sa vie professionnelle. Mieux, plus d'un sur trois (38 %) estime que le numérique fait davantage partie de sa vie privée.

Conclusion des rapporteurs de l'étude : *"les nouvelles technologies seraient donc d'abord un aspect de la vie privée, et seulement ensuite un aspect de la vie professionnelle"*.

L'étude montre que la maîtrise des technologies numériques est bien souvent acquise en dehors du travail : plus de 70 % des actifs déclarent avoir commencé à utiliser des technologies dans la vie privée avant de s'y mettre dans leur entreprise. Ce taux dépasse les 80 % chez les moins de 35 ans, récemment arrivés sur le marché du travail. Mais il reste élevé chez les salariés plus âgés qui ont vécu la plus grande partie de leur carrière sans Internet, voire sans la micro-informatique (59 % parmi les actifs de plus de 55 ans).

Certaines technologies sont devenues indispensables au travail. Ainsi, 80 % des actifs et 96 % des étudiants n'imaginent pas travailler sans accès à Internet. Les étudiants se singularisent par leur plus fort attachement à tous les outils numériques, notamment ceux qui ne sont pas encore très employés dans la vie professionnelle.

Réseau social

Près de 80 % des étudiants équipés ne se voient pas travailler sans leur smartphone, et la moitié ne sont pas prêts à se passer d'une messagerie instantanée ou d'une application pour lire des vidéos. Les étudiants veulent même, à 43 %, avoir accès à leur compte sur un réseau social.

Au total, 45 % des actifs seraient même disposés à chercher un autre emploi si celui qu'ils occupaient ne leur permettait pas d'accéder à certaines technologies jugées indispensables, au premier rang desquelles le PC et Internet.

Autre enseignement de l'étude : il serait plus facile d'apprendre dans la sphère privée que dans un cadre professionnel. La maîtrise du mail, par exemple, est bien plus forte pour ceux qui l'ont découvert à la maison que pour les personnes qui ont suivi une formation sur leur lieu de travail.

Cependant, si près de la moitié des actifs sont prêts à utiliser des outils numériques acquis à titre privé, ils se montrent réticents à voir converger les usages personnel et professionnel. Les nouvelles technologies, oui, mais pas au détriment de la vie privée.

Joël Morio

////

SOCIETE

Créons un observatoire des suicides

Le Monde | 28.04.11 |

En 1897, Emile Durkheim publiait *Le Suicide*, une des oeuvres fondatrices de la méthode sociologique consistant à reconnaître l'existence de faits sociaux derrière les conduites

individuelles et à traiter ces faits "*comme des choses*". Plus d'un siècle après, force est de constater qu'au pays de Durkheim le suicide n'est toujours pas considéré comme un fait social.

Récemment, Jean-Claude Delgènes, le directeur du cabinet Technologia, interpellait le ministre du travail et de la santé en lui proposant la création d'un observatoire des suicides en France. Le 19 avril, Xavier Bertrand lui répondait en rappelant tout ce qu'il avait mis en oeuvre en matière de prévention des suicides... dans les entreprises ! Se référant ainsi à sa responsabilité de ministre du travail, M. Bertrand a oublié, au passage, qu'il possède aussi celle de la santé.

Pourtant la prévention des suicides impose d'intervenir simultanément sur l'ensemble des champs. Voudrait-on prévenir les seuls suicides au travail qu'il faudrait au moins pouvoir les comparer avec ce qu'il se passe dans la population en général.

Les certificats de décès nous renseignent seulement sur quelques variables : le sexe, l'âge, le domicile ainsi que le mode suicidaire. Rien de plus ! Les hommes dans la force de l'âge se suicident plus que les jeunes femmes ? Fort bien. Mais ces personnes sont-elles mariées ou divorcées ? Au travail ou au chômage ? Et quelle était leur situation financière au moment de leur mort ou tout simplement leurs pathologies ? En cas de suicide, les certificats de décès ne sont pas remplis par le médecin traitant du défunt ; les seuls renseignements sont rassemblés par la police.

Politique de prévention

Dans ces conditions, comment construire une véritable politique de prévention adaptée à ceux qui sont les plus exposés aux risques de mourir de suicide ?

La constitution d'un observatoire du suicide est une revendication constante et ancienne de tous ceux qui sont engagés à titre professionnel ou associatif dans la prévention du suicide. C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre ce débat, clos trop rapidement, car confondu avec la pratique des autopsies psychologiques des suicides dans l'entreprise qui relève d'une démarche tout à fait différente.

Avec l'un des taux de suicide les plus élevés des pays développés et des crises suicidaires frappant certaines entreprises, la France a plus que jamais besoin d'une structure d'observation indépendante, pluridisciplinaire et dotée de moyens propres afin de mener par elle-même des enquêtes à partir des données disponibles. Trois exemples suffisent à s'en convaincre.

Les derniers chiffres connus remontent à l'année 2008. Ils ne permettent donc pas de savoir si la crise a eu un effet sur le nombre de suicides et quelles sont les catégories concernées. Par ailleurs, il n'existe aucun rapprochement anonyme entre les suicidés et les données médicales détenues à leur sujet par l'assurance-maladie. On apprendrait pourtant beaucoup sur les corrélations possibles entre suicides, pathologies, hospitalisations et traitements médicaux.

Enfin, prévenir les suicides, c'est aussi se préoccuper de la réalité des tentatives de suicide. On sait qu'une personne ayant fait une tentative de suicide au cours de son existence a 45 fois plus de risques de mourir par suicide dans les années qui suivent.

L'hospitalisation après une tentative est ainsi une source de connaissance importante. Pourtant, il n'existe aucun registre harmonisé permettant un recueil fiable de ces données.

La secrétaire d'Etat à la santé et le ministre promettent, depuis quelques mois, un second plan de prévention du suicide. Nous l'attendons depuis 2005. Nous demandons donc que celui-ci intègre la création d'un tel observatoire, car relier les connaissances et les intelligences est devenu impératif.

Norbert Alter, sociologue ;

Michel Debout, psychiatre ;

Brigitte Font Le Bret, psychiatre ;

Vincent de Gaulejac, sociologue ;

Christian Larose, syndicaliste, membre du Conseil économique et social ;

Marcel Lourel, psychologue du travail ;

Bernard Salengro, médecin du travail.

Norbert Alter, Michel Debout, Brigitte Font Le Bret, Vincent de Gaulejac, Christian Larose, Marcel Lourel, Bernard Salengro

////////

CULTURE

Manet au Musée d'Orsay : quelle modernité ?

LEMONDE.FR | 28.04.11 |

L'exposition Manet, inventeur du moderne est à voir au Musée d'Orsay jusqu'au 3 juillet. Elle annonce une des qualités fondamentales de l'œuvre de Manet : son rapport à la modernité ; cette modernité que réclamait Baudelaire de la part des peintres de son temps et qui deviendra un des thèmes essentiels des peintres impressionnistes.

Mais chez Manet, il ne s'agit pas seulement de "la" modernité qui s'exprimera par le choix des sujets abordés tels *Le chemin de fer* (1873), *Le bar des Folies Bergères* (1882) ou *Olympia* (1863) courtisane du second empire. Chez Manet, la modernité s'exprimera par une remise en questions de plusieurs siècles de conventions quant aux règles élémentaires de la pratique de la peinture et par l'invention d'un art qui s'apparente déjà à un art "conceptuel" par l'importance du rôle que Manet impose à celui qui regarde ses tableaux et qui annonce déjà, d'une certaine manière, les ready-made de Marcel Duchamp.

L'exposition du Musée d'Orsay passe à côté de ces jeux intellectuels que proposent bon nombre de tableaux de Manet : Qui parmi les visiteurs de l'exposition verra l'oiseau rouge saisi en plein vol par le pinceau de l'artiste dans *Le déjeuner sur l'herbe* de 1863 ? Qui remarquera la blessure du Christ au côté gauche plutôt qu'au droit dans *Le Christ aux anges* de 1864 ? Qui saisira le mystère du tableau qui regarde le public et inverse ainsi les rôles dans *Le balcon* de 1868-1869 ? Autant d'œuvres qui demandent à être expliquées non seulement pour leur thème, mais pour les questions qu'elles posent par rapport à la peinture, à sa pratique et à sa tradition afin de permettre au public de comprendre et d'apprécier la subtilité de la modernité de Manet.

Or, dans l'accrochage du Musée d'Orsay, il est difficile de mesurer comment Manet, élève de Thomas Couture, peintre académique s'il en est (voir *Les Romains de la décadence* (1847) au Musée d'Orsay) va bouleverser les règles de son époque pour introduire deux éléments

révolutionnaire dans la pratique de la peinture : l'expression de l'instantanéité et l'interactivité avec le regardeur.

En effet, c'est par cette volonté de rendre compte d'une temporalité picturale en phase avec celle du regardeur que Manet va le plus profondément déranger. Ses tableaux ne sont pas des invitations à la contemplation comme l'est par exemple *L'Angelus* (1857-1859) de Millet son contemporain mais plutôt l'expression d'un instant saisi dans sa fulgurance (l'oiseau rouge du Déjeuner sur l'herbe) et qui, malgré la grossièreté du coup de pinceau, ancre la scène dans la réalité de celui qui la regarde. Ce n'est pas seulement le sujet "moderne", cette baigneuse nue assise en compagnie de deux hommes habillés du *Déjeuner sur l'herbe*, mais le réalisme de l'instant qui impose au regardeur le rôle du voyeur repéré par cette femme "obscène" qui l'a vu la regarder (parce qu'elle est nue !) et le rend ainsi mal à l'aise.

Il en est de même avec le chef d'œuvre *Olympia* de 1865 que de nombreux visiteurs connaissent mais dont ils ne saisissent peut-être pas complètement pourquoi il s'agit là du premier nu moderne. Il est vrai que cette femme nue allongée sur un lit et inspirée de *La Vénus d'Urbino* de Titien (1538) n'est ni une déesse ni une odalisque comme le voudraient les conventions académiques, mais plus prosaïquement une prostituée ou une courtisane. Elle attend son client d'une nuit ou son amant qui lui a offert des fleurs et qui pénètre dans sa chambre, dérangeant le chat noir qui se dresse à ses pieds. Mais qui est ce client qu'elle regarde et qu'elle domine de tant d'assurance la main posée sur son sexe exprimant le contrôle qu'elle a sur sa sexualité ? Ce client n'est autre que le visiteur du salon de 1865, le visiteur de l'exposition au musée d'Orsay aujourd'hui, en fait celui qui regarde le tableau, pris en flagrant délit non plus de voyeurisme, mais bien de probable relation sexuelle avec cette femme qui l'attend.

C'est donc à nouveau cette interactivité qui de façon subliminale heurta profondément le puritanisme de l'époque. Manet est un peintre moderne parce qu'il questionne la peinture et les conventions de son temps comme Marcel Duchamp questionnera le statut de l'œuvre d'art en proposant ses Ready-made tel cet urinoir intitulé *Fontaine* ; Manet impose au regardeur un rôle dans la scène qui lui est présentée par le tableau comme Duchamp déclare qu'une œuvre d'art existe 50 % par l'artiste et 50 % par celui qui la regarde.

De tout cela, il n'est malheureusement pas question dans l'exposition du musée d'Orsay et l'on est en droit de le regretter car c'est à nouveau l'événement qui prend le dessus sur le contenu privant ainsi le public d'un regard critique sur un artiste majeur que l'historien et théoricien Thierry de Duve présente, comme l'inventeur de l'art contemporain.

Nicolas Baudouin, artiste, enseignant en histoire de l'art à l'université Columbia à Paris et à New York University in France

////////

ENVIRONNEMENT

Les leçons de Tchernobyl n'ont pas été tirées

Le Monde | 25.04.11 |

En 1986, le 26 avril, le quatrième réacteur de la centrale nucléaire de Tchernobyl explosait. Pour la communauté scientifique, aucun doute ne subsiste quant au lien entre cette catastrophe nucléaire et l'inversion des courbes de croissance dans les régions directement concernées par l'exposition à la radioactivité. En particulier en Biélorussie, où l'on assiste à une "hécatombe" démographique avec un taux de croissance de - 5,9 %.

Alors que la natalité est en chute libre, les données sur la mortalité atteignent des valeurs inquiétantes, essentiellement en raison de pathologies cardiovasculaires et de cancers dont le nombre croît chaque année. La baisse de la natalité est, elle, liée à des troubles du fonctionnement des systèmes reproductifs - féminin et masculin - et à des pathologies lourdes affectant le développement embryonnaire et foetal. Tchernobyl a aggravé l'état de santé de personnes au métabolisme perturbé et au génome fragilisé parce que contaminées pendant vingt-cinq ans par des radionucléides, en particulier du Cs-137.

Les gouvernements de l'ex-URSS puis de la Biélorussie, de l'Ukraine et de la Russie, se sont montrés incapables de gérer les problèmes posés par l'accident de Tchernobyl. L'une des causes majeures de l'échec réside dans l'absence d'informations objectives concernant l'impact des agents radioactifs sur la santé humaine. La censure de l'information s'explique en grande partie par la collusion entre le lobby nucléaire et le régime autocratique de la Biélorussie.

A l'heure où la centrale de Fukushima continue de déverser - et pour un certain temps encore - des radionucléides dans la biosphère, rappelant la contamination causée par l'explosion de la centrale de Tchernobyl vingt-cinq ans auparavant, la mise en oeuvre de mesures de radioprotection dans ces zones s'impose de toute urgence. Pendant des années, l'aide européenne était exclusivement orientée sur la sécurisation du site de Tchernobyl et de son sarcophage. Le 19 avril, la Commission européenne a d'ailleurs promis 110 millions d'euros supplémentaires. Il est néanmoins essentiel de consacrer une partie des financements à des projets sanitaires.

Il va sans dire qu'aucun système de radioprotection n'est efficace en termes de prévention des maladies invalidantes et mortelles sans actions politiques concrètes ni diffusion correcte de l'information.

Ce point est crucial. Même si le nombre "d'anomalies" entourant la catastrophe de Tchernobyl n'a rien à voir avec la situation rencontrée dans les pays démocratiques, l'accès à une information impartiale ne va pas de soi.

Nous l'avons constaté une fois de plus au moment de l'accident de Fukushima. Or, dans le cas d'accidents nucléaires, ce principe est littéralement vital !

Les alternatives existent

On mesure dès lors toute l'importance du Centre d'analyse et de coordination "Ecologie et santé" de Kiev. Parmi ses fonctions, l'évaluation objective de la situation dans les territoires contaminés et la mise en place de dispositifs de protection pour les populations et les secouristes en cas d'accidents nucléaires. Egalement, la création d'un centre de réadaptation pour les personnes affectées par l'accident de Tchernobyl, dont les centaines de milliers de "liquidateurs" qui se sont sacrifiés pour épargner à l'Europe une contamination encore plus étendue. Cette institution dispose désormais d'une expertise et de connaissances inédites dans la prévention et la réadaptation des personnes souffrant de maladies radio-induites.

Un projet pilote d'autant plus précieux qu'il peut servir pour d'autres régions contaminées et, au pire, dans d'autres cas d'accidents nucléaires mais également être dupliqué dans la région de Fukushima. La technologie nucléaire et les conséquences de la radioactivité constituent une menace réelle pour l'homme.

Si l'on arrête de se voiler la face, on comprend vite combien la course à l'armement nucléaire et le développement du nucléaire civil sont insensés. Même si les frontières françaises semblent avoir des vertus magiques leur permettant d'arrêter le nuage radioactif de Tchernobyl ou, dans un tout autre registre, les trains de réfugiés nord-africains en provenance d'Italie, de plus en plus de citoyens sont conscients des risques liés à cette technologie.

Aux séquences tragiques des accidents de Tchernobyl et de Fukushima s'ajoutent tous ceux qualifiés de "mineurs" mais également les questions non résolues des déchets radioactifs et du démantèlement des centrales. Outre le fait que cette technologie d'arrière-garde continue de ponctionner les fonds publics de manière vertigineuse, les conséquences sur l'homme de l'exposition directe et indirecte sont telles qu'elles nous obligent à envisager sérieusement la sortie progressive du nucléaire.

Une sortie qui n'est plus simplement "un rêve d'illuminés" mais une option politique crédible pour certains gouvernements dont l'Allemagne qui, rappelons-le, figurent en tête des économies mondiales, loin devant la France...

Les alternatives au nucléaire existent, comme l'ont démontré depuis longtemps les organisations environnementales, mais aussi de nombreux chercheurs et ingénieurs de renom, à l'instar des instigateurs du scénario négaWatt. Alors que nous disposons des technologies nous permettant de sortir du nucléaire tout en respectant nos engagements climatiques d'ici à 2050, certains Etats s'obstinent à entretenir le mythe de sa renaissance.

Le futur énergétique de l'Europe et la réduction des gaz à effet de serre dépendront des investissements que nous ferons dans les dix ans à venir. A nous de savoir si, dans ce rapport de force entre les promoteurs du nucléaire et ceux des énergies renouvelables, nous préférons nous tourner vers cette "bonne vieille" technologie nucléaire ou au contraire vers des technologies qui nous permettront de construire un futur durable et responsable.

Yuri Bandajevsky est professeur d'anatomo-pathologie ; recteur de l'université de médecine de Gomel (Biélorussie).

Michèle Rivasi est députée européenne ; fondatrice de la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité) créée au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl.

Daniel Cohn-Bendit est président du groupe des Verts au Parlement européen.

Yuri Bandajevsky, Michèle Rivasi et Daniel Cohn-Bendit

/////

SOCIETE - INTERNATIONAL

De la charia à l'islamophobie, de l'homosexualité au statut de la femme

LEMONDE.FR | 22.04.11 |

Pour "Le Monde", l'essayiste Abdelwahab Meddeb et le théologie Tariq Ramadan débattent sur la religion dans les révolutions arabes.

Peut-on qualifier de post-islamiques les mouvements émancipatoires que connaissent le Maghreb et le Machrek depuis janvier dernier ? Estimez-vous que la question religieuse n'y a pas été centrale et, si c'est le cas, comment l'expliqueriez-vous ?

Tariq Ramadan : Dans l'ensemble, ces processus ont modifié nos perceptions et nous ont amenés à sortir de la vision simpliste opposant dictature à islamisme radical telle qu'elle était présentée par les dictatures elles-mêmes et vite acceptée par leurs alliés occidentaux. Face à une population mêlant toutes les tendances socio-politiques et qui, sans leadership spécifique, mettait en avant des valeurs de liberté contre la dictature, la corruption et le clientélisme, nos analyses sont parfois passées de la crainte de l'islamisme au déni d'islam. Or ces révolutions sont quand même liées à un référent islamique : elles ne sont pas menées au nom de l'islam mais, pour autant, les valeurs auxquelles elles appellent ne sont pas opposées à l'islam. Le référent islamique n'est pas un obstacle à l'affirmation de valeurs que nous partageons. Il s'agit de valeurs universelles partagées plutôt que de valeurs occidentales qui seraient étrangères à l'islam. Ce n'est pas parce que ces mouvements ne sont pas *islamistes* qu'ils ne sont pas *islamiques*. Le référent religieux n'a donc pas complètement disparu du discours ni des rythmes de la mobilisation autour des vendredis.

Abdelwahab Meddeb : Non pas post-islamiques, mais au-delà de l'islam : c'est ainsi que je qualifierai ce qui s'est passé en Tunisie et en Egypte. La question du référent religieux ne s'est pas posée. Ces événements n'ont rien à voir avec l'identité religieuse ou culturelle. Les gens se sont révoltés contre une situation où l'*habeas corpus* n'était pas respecté. Le minimum de l'intégrité de l'individu n'était pas assuré. Ce soulèvement s'est fait au-delà des identités. Ce n'est pas parce qu'on est musulman qu'on proteste mais en tant qu'opprimé. La protestation s'est exprimée au nom de l'humanité bafouée. Dès qu'on évoque l'espace du sud, on a le prurit du référent qui engendre la différence. C'est d'ailleurs un réflexe occidental que de voir quelque chose d'islamique dans tout événement qui provient des territoires dont la religion dominante est l'islam. Seule a été invoquée la liberté comme principe qui appartient à l'homme, au droit naturel. Certes la culture et la religion de ces pays n'ont pas entravé cet appel à la liberté. Aussi ces mouvements n'étaient ni islamistes, ni islamiques. Ceux qui se sont soulevés ont réclamé leur autonomie d'individu et le droit qu'ils ont sur leur pays, cela même qui leur était refusé par les prédateurs qui les dirigeaient. Ceux qui ont eu l'audace de manifester en affrontant la mort défendaient et réclamaient une même chose : être un homme libre. Ces Arabes auraient pu être des Chinois ou des Birmans. Leur seul référent était le droit à la liberté, à la dignité, à la justice que tout humain revendique. Cela excède la dichotomie Islam/Occident.

Tariq Ramadan : Je mettrais un bémol. Assez tôt, et même en Tunisie, ces mouvements de masse n'ont jamais nié leur référent religieux et culturel. Même si les manifestants ne voulaient pas voir cette révolution récupérée par l'islam politique, tous considéraient que la quête de liberté se faisait à partir de leur histoire, leur culture et leur religion. Les débats internes auxquels on assiste aujourd'hui en sont la preuve même s'il faut reconnaître qu'il y a un vrai déficit patent d'échange au cœur des sociétés civiles et entre les différents courants politiques et idéologiques (c'est en fait la faiblesse de ces mouvements). Ce qui est remarquable, c'est l'absence de slogans anti-occidentaux ou anti-israéliens dans les manifestations. Il s'agit là de mouvements pour des valeurs, qui se sont mobilisés ni contre ni pour l'Occident mais pour leur liberté à partir de leur histoire et leurs références.

Abdelwahab Meddeb : Il n'y a pas mille manières d'être démocrate. Je ne vois pas pourquoi il faut se distinguer des inventions occidentales. Celles-ci appartiennent à l'humain. Tout candidat, quelle que soit sa langue, sa culture, sa croyance peut les adapter à ce qu'il est. Dans les pays musulmans, depuis les réformistes du XIXe siècle, on reste timoré, on n'a pas cessé de buter sur la volonté d'assimiler les inventions politiques modernes aux procédures qui étaient déjà présentes dans la tradition islamique : c'est ainsi qu'on a assimilé le parlementarisme à la *choura* coranique qui, dans le meilleur des cas, ressemblerait au conseil consultatif du prince. Ces rapprochements intempestifs et anachroniques n'éclairent pas les concepts mais les obscurcissent. Ces orientations ont été évitées en Tunisie et même en Egypte. Le mouvement parti du peuple a été amplifié par les classes moyennes pour être ensuite relayé par des intellectuels informés des concepts engagés : la liberté, l'égalité, la justice ont été approchées d'un point de vue philosophique, juridique, historique. C'est dans des pays comme le Yémen ou la Libye que ce contenu conceptuel a manqué. L'instinct de liberté se nourrit alors de rudiments cueillis dans une tradition islamique qui ne s'assimile pas

à l'islam politique. Le référent provenait plus de la coutume que de la culture lettrée. C'est là qu'on mesure l'immensité de la tâche : quel travail didactique pour apporter du contenu et du sens qui soit en cohérence avec les revendications ! Ces États n'ont pas assumé la vocation de l'État moderne comme instituteur du peuple.

L'émancipation ne se pense donc plus en termes d'arrachement aux cultures d'origine, mais peut s'inscrire dans un ancrage islamique ? N'y a-t-il donc aucun hiatus entre la culture démocratique et la culture islamique ?

Tariq Ramadan : L'appel aux valeurs démocratiques ne se fait pas forcément en opposition avec le terreau culturel ou religieux. Il faut bien comprendre que rien ne se passera en Afrique du Nord ou au Moyen Orient sans débat social, politique, voire économique, qui questionne la place de la religion et son rôle dans les institutions et la sphère publique. Les jeunes générations, même parmi les islamistes, se réfèrent bien moins à l'Iran qu'à la Turquie : ils y voient un pays qui, à partir de son référent islamique, a su intégrer à son modèle politique des valeurs dans lesquelles elles se reconnaissent et qui sont les nôtres. Au Maroc, en Egypte, en Tunisie, au Yémen ou en Jordanie une partie des islamistes est désormais favorable à un État civil. Même la pensée politique des islamistes a évolué au cours des trente dernières années. En admettant que ces valeurs sont issues du terreau même de ces sociétés, nous serons plus respectueux des débats internes qui peuvent mener à des modèles démocratiques endogènes et solides, car perçus comme légitimes.

Abdelwahab Meddeb : A mon sens, ces événements ont précipité l'évolution de toutes les tendances. On est sorti de la fatalité qui oppose la dictature à l'islamisme. Celui-ci, sur le modèle turc, pourrait évoluer vers la "*démocratie islamique*" à l'instar de la "*démocratie chrétienne*" dans l'espace allemand ou italien. Le temps nous dira si Qaradaoui est opportuniste ou sincère lorsqu'il se détourne de l'État islamique pour recommander un État civil avec un référent islamique, en précisant aussitôt qu'il ne pense pas là à la religion mais à la civilisation. Cette distinction essentielle est au centre de mon oeuvre. Mais elle n'est vraiment opératoire que lorsque l'on sort de l'enclos de son origine. C'est dans un horizon cosmopolitique néo-kantien que cette distinction se féconde. Nous avons à écrire une table commune. Il s'agit alors de discuter à partir de la pluralité de nos civilisations : aux côtés de la Chine, de l'Inde, de l'Occident, l'Islam peut apporter une contribution précieuse. Par exemple, à la fin du Xe siècle, le soufi Tirmidhi nous a légué *Le livre de l'impossibilité de la synonymie*, qui invente une éthique de la nuance. Aujourd'hui, il serait utile de rappeler les nuances et les états psychologiques qui distinguent "*controverse*" et "*confrontation*", "*se faire justice*" et "*se venger*"... La Constitution à venir ne relève pas seulement du droit mais aussi de l'éthique. Elle est éclairée par l'expérience des nations.

Quels devraient être les principes constitutionnels de ces États issus des révolutions arabes ? Quelles sont les valeurs fondamentales qui doivent primer après la destitution des dictateurs ?

Tariq Ramadan : Dans *Le face à face des civilisations*, en 1994, j'abordais déjà cette qualification problématique d'État islamique. Aujourd'hui, dans les sociétés majoritairement musulmanes, les révolutions n'appellent pas à un État islamique. Le débat porte sur la distinction entre des principes clairs et des modèles souples. Les modèles historiques qui vont émerger en Tunisie, en Égypte, au Yémen ou en Libye (et j'espère partout ailleurs dans le monde arabe) ne se décident pas de l'extérieur ; ils sont le produit de ces sociétés, avec leur histoire, leur culture et leur psychologie collectives. Je poserais cinq principes inaliénables à toute nouvelle Constitution : l'État de droit ; la citoyenneté égalitaire ; le suffrage universel ; l'obligation de rendre compte de son mandat ; la séparation des pouvoirs. Quel que soit le modèle historique dans lequel ils s'inscrivent, ces principes ont une valeur universelle. Si le fait religieux peut être invoqué dans des transformations politiques, c'est pour poser la question éthique des finalités. Les composantes de la société doivent s'interpeler sur leur éthique respective : c'est ce qui fait le substrat d'une nation. Une nation, c'est le débat constructif des éthiques et des finalités au sein d'un état respectant. Il n'y a rien en Islam qui s'oppose à la distinction entre le pouvoir d'en haut, lié au fait religieux, et le pouvoir négocié, le processus

de l'État démocratique et sécularisé. Au Maroc, en Tunisie, en Égypte, en Jordanie, au Yémen, on utilise le concept de *dawlat madaniah*, Etat et pouvoir civil. Dans le monde majoritairement musulman, en effet, les notions de sécularisation et de laïcité ne sont pas liées à un processus de libération et de démocratisation. Ben Ali, Bachar el-Assad, Saddam Hussein, Mubarak et même Atatürk vont imposer des modèles de laïcité qui sont des dictatures où l'Etat se sépare du religieux pour mieux le contrôler et le soumettre. La sécularisation est historiquement associée à la colonisation ou à la dictature dans le monde arabe, il faut s'en souvenir et espérer que les débats actuels permettent d'accéder à des modèles endogènes réellement démocratiques et ouverts.

Abdelwahab Meddeb : Nos sociétés sont structurées par deux notions : république et démocratie. La tradition française accorde le primat à la république ; c'était aussi le cas en Tunisie avec Bourguiba et en Turquie avec Atatürk. Dans ces deux pays, l'Etat a été instructeur du peuple, comme le veut Rousseau. La politique coercitive de modernisation a fini par métamorphoser le corps social dans l'absence de liberté. En Turquie, même la diversité gérée par l'Empire ottoman a été évacuée par la république, amenant la non-reconnaissance du génocide arménien et de la spécificité kurde. L'opération menée par Erdogan a consisté à inverser le rapport pour mettre la démocratie au premier rang. C'est dans le cadre d'une société déjà modernisée que l'islamisme a été amené à se transformer en démocratie islamique. Les derniers événements en Tunisie ont apporté le signe manquant de la modernité, de l'ère démocratique en faisant de la liberté une personne vivante, comme l'aurait dit Tocqueville pour l'égalité en Amérique. Dans ces deux sociétés déjà modernisées, la référence à la *shari'a* a été exclue de l'édifice juridique. Il faut que le législateur demeure vigilant pour maintenir ce précieux acquis qui donne sa cohérence au droit et qui symbolise la modernisation. Partout ailleurs la référence à la *charia* est encore explicite. Or il va falloir bien des acrobaties pour concilier l'Etat civil avec le droit divin. Aussi l'édifice étatique se fait-il bancal. Hassan El-Banna, le fondateur des Frères musulmans était cohérent avec lui-même en conviant les pays musulmans qui ont inscrit dans leur constitution l'islam comme religion d'Etat d'adopter la *charia* comme source du législateur par voie de conséquence.

Tariq Ramadan : La *charia* est un terme polysémique. Certains, comme l'Arabie Saoudite, en font une lecture littérale. D'autres préfèrent l'interpréter comme une vision des finalités. L'Europe aussi a connu ce débat : fallait-il inclure dans la Constitution européenne le référent religieux, les origines chrétiennes de l'Europe ? Certains, au nom de la laïcité, s'y refusaient ; d'autres voyaient là une source d'inspiration. Dans le monde musulman, on retrouve aujourd'hui le même débat. Certains conçoivent la *charia* comme un code strictement normatif et divin. D'autres, comme moi, pensent que la *charia* est une construction humaine qui nous donne des orientations éthiques. Le débat constitutionnel devrait amener à discuter de la substance du mot *charia*. Au lieu d'évacuer ce référent, donnons-lui une substance critique de l'intérieur.

Ne serait-il pas plus intéressant que ces considérations éthiques inspirent la Constitution, sans y être forcément incluses ? Pourquoi prendre le risque d'inscrire la *charia* dans la Constitution ?

Tariq Ramadan : On ne résoudra pas le problème en incluant ou excluant des concepts qui participent des références majoritaires d'une société. Il faut engager des débats sur la compréhension et la substance des concepts et des modèles politiques. La séparation des pouvoirs n'est pas en contradiction avec l'islam. Avec ou sans la mention de la *charia* dans la Constitution, il faut ouvrir un débat sur les principes défendus et ce débat est crucial. Nous sommes dans une période à risque. Certains essaieront bien sûr de récupérer ces révolutions pour imposer des modèles de quasi théocraties littéralistes, d'autres pour suivre les traces de l'Occident, d'autres chercheront une troisième voie : seul le débat critique de l'intérieur permettra l'émergence de sociétés libres et réconciliées avec elles-mêmes.

Abdelwahab Meddeb : Je suis déconstructiviste. En suspendant la référence à la *charia*, je renonce à une forme d'identité fabuleuse pour lui substituer des institutions rationnelles qui organisent la cité dans le vivre en commun. Face au discontinu qu'impose l'histoire, je refuse

de construire avec la charia la fiction du continu. A chacun sa ruse du droit. La *charia* veut dire en arabe la voie. Il faut trouver la sortie dans cette voie. Si le réformiste s'empare de la *charia* où elle est encore inscrite pour la vider de sa substance, je serais son allié. Si sa tâche était de la réintroduire là où elle avait été déjà abolie, cela constituerait un retour en arrière que je combattrais.

Tariq Ramadan : Je suis un réformiste. Pour nous doter d'une éthique appliquée, il nous faut ouvrir un débat entre les savants du texte et les savants du contexte. Et parmi ces derniers, certains ne sont pas du tout musulman. Ce débat critique est le seul moyen de discuter la substance de la terminologie que l'on emploie, dont le mot charia. Entre les pro's et les anti's, ce terme a été figé. Fétichiser la *charia* et en constituer un corps de principes sacrés est dangereux, c'est la possibilité d'une théocratie islamique. Mais on ne peut pas évacuer ce terme de la conscience musulmane contemporaine. Il s'agit plutôt d'en critiquer la substance.

Abdelwahab Meddeb : Nous avons à déconstruire la *charia* comme la marque de l'identité ; celle-ci est une fiction, c'est une construction imaginaire. Pourquoi passer par la logique autre de la charia pour s'acclimater à la liberté, à la démocratie ? Ce serait céder au fétichisme. Comment concilier la souveraineté du peuple avec la souveraineté divine ? Dans le *Traité décisif*, Averroès évoque la question des emprunts à d'autres cultures. Selon lui, toute invention technique est un acquis pour l'ensemble de l'humanité. Il faut savoir être économe. Nous n'avons pas à réinventer ce qui l'a déjà été. Nous devons même en tant que musulmans remercier les Grecs d'avoir inventé cet "*instrument*" logique qu'est l'*Organon* d'Aristote. À entendre Tariq Ramadan, j'ai l'impression qu'il s'efforce de réinventer *ex-nihilo* la démocratie en lui imposant l'entonnoir de la *charia*, alors que l'instrument de la technique politique est à notre disposition. L'Occident a inventé la démocratie ; le corpus qui a présidé à sa naissance est un acquis pour toute l'humanité : à nous de le développer, de l'enrichir, de l'adapter par rapport à ce que nous sommes. Les Lumières n'appartiennent plus à l'Occident. Elles sont la propriété de l'humain.

Tariq Ramadan : Citer Averroès comme représentatif de la tradition musulmane, c'est une vision très occidentale ! Je préfère pour ma part me référer d'une multitude de penseurs dont Shatibi, juriste andalou du XIV^e siècle qui envisage toute la philosophie du droit musulman au niveau des finalités et de l'éthique. Le seul moyen de se décomplexer, ce n'est pas seulement d'assumer nos emprunts, c'est d'engager un débat critique avec la terminologie qui est la nôtre. Dans le monde majoritairement musulman, il s'agit aujourd'hui de comprendre que des valeurs universelles proviennent de cultures et de sociétés différentes. La promotion de ces valeurs inaliénables peut se faire au nom de ma compréhension de la *charia*. N'est-il pas possible, selon vous, que des sociétés majoritairement musulmanes soient inspirées par des références religieuses et, en même temps, produisent une société démocratique fondée sur des droits humains, avec pour finalités la justice, la dignité et l'égalité des hommes et des femmes ? Ou faut-il que ces sociétés se démarquent du référent islamique pour y parvenir ?

Abdelwahab Meddeb : Je suis assez souverain pour n'avoir pas de complexe à l'égard du référent occidental. Shatibi lui-même s'inspire du droit romain avec son concept cardinal de *maçlaha*, cette *utilitas* à qui il accorde la priorité sur les principes dans sa démarche jurisprudentielle. Il n'y a pas de matière pure. Les grandes idées circulent entre les langues et les humains. Pour forger sa grandeur, l'islam s'est inspiré des Grecs, des Latins, des Indiens, des Perses, des Chinois. Les Européens ont été éduqués par l'Islam. Je peux en effet lire le Coran éclairé par les principes des Lumières. Mais pour ce faire, il convient d'enregistrer une rupture épistémologique. Par exemple, les versets 42-50 de la Ve sourate ont constitué pour le législateur soumis à la logique de la *charia* les fondements de la loi sur les *dhimmi*, celle qui donne statut de protégés aux adeptes des autres monothéismes, pour que leur présence dans la cité soit reconnue dans leur infériorité même : "*Si Dieu avait voulu, il aurait fait de vous une seule communauté. Mais il voulait vous éprouver en ses dons. Entrez en course pour les bonnes œuvres vers Dieu*". Maintenant que le statut de *dhimmi* a été rendu obsolète par l'égalité citoyenne, je lirai ce texte tout autrement. A partir de lui, il est possible d'élaborer une théologie des religions qui instaure une "convivance" entre les croyances dont le critère serait l'émulation éthique dans un accès égal à une vérité tremblant vers l'indécidable. Ce fragment

coranique serait alors annonciateur de la parabole des trois anneaux que reprend Lessing de Boccace pour illustrer la tolérance dans *Nathan le sage*, drame dont les protagonistes en la pluralité de leurs croyances se croisent au cœur de la cité islamique.

Tariq Ramadan : Comment défétichiser ce concept de *charia* ? Ce n'est pas en le faisant disparaître d'un texte de loi ; c'est en le soumettant à la critique.

Abdelwahab Meddeb : Mais comment gérer alors l'hétérogénéité des sources du droit ?

La lettre même du Coran prédispose-t-elle à une lecture intégriste ? Le statut de la femme, notamment, semble en contradiction avec les principes républicains ou la "citoyenneté égalitaire" dont Tariq Ramadan faisait pourtant un principe inaliénable ?

Abdelwahab Meddeb : Les passages du Coran sur les femmes qui nous choquent ont des équivalents dans la Bible. Ce n'est pas une invention coranique. Le statut de la femme est même plus avancé dans le Coran que dans la Bible. Le problème, c'est que les sectateurs de la Bible ont pour la plupart dépassé l'approche littérale. Tandis que beaucoup de lecteurs musulmans (et pas seulement islamistes) lisent encore le Coran selon une permanence qui fait perdurer le contexte patriarcal du temps de son émission. Or, aujourd'hui, nous sommes très loin du patriarcat. Les jeunes qui se sont révoltés l'hiver dernier en Egypte et en Tunisie ont été les éducateurs de leurs propres pères. Une partie du Coran est obsolète et à neutraliser par le retour au contexte. L'historisation me paraît essentielle dans l'approche du texte coranique. Un grand nombre de musulmans participent aujourd'hui à l'islamologie comme science internationale, ils optent pour une démarche historicisante et philologique. Il faudrait que les résultats de ces recherches passent du studio d'études au sens commun. Il y a un travail didactique à faire. Serait-ce là une des tâches futures de l'Etat à venir qui assumerait la fonction d'instituteur du peuple comme le voulait aussi Condorcet ?

Tariq Ramadan : Ces questions ont été largement instrumentalisées. Les traditions chrétienne, juive ou bouddhiste contiennent elles aussi des textes qui peuvent paraître choquants à l'aune de nos valeurs actuelles. Dans le cas de l'Islam, cependant, on fait fi de toute une tradition de contextualisation. On se permet de figer le texte comme s'il n'avait pas été interprété au fil de l'histoire.

Comprenez-vous que certaines pratiques musulmanes puissent choquer ?

Abdelwahab Meddeb : Oui, notamment que certaines mosquées débordent dans la rue... L'intégration suppose le respect des lois de l'hospitalité. Elle implique la discrétion, la distinction entre l'agora et la demeure. La manifestation ostentatoire de la croyance peut être perçue comme une provocation, comme un appel à la conquête, au prosélytisme, comme une atteinte à la liberté d'autrui. Au cours des trente dernières années, les islamistes ont lancé des attaques très violentes contre les laïcs. Sous le titre de *Laïcs et traîtres*, le Tunisien Muhammad Moro, a voulu montrer que les laïcs préparaient le terrain pour l'impérialisme culturel et politique. D'après l'Egyptien ex-Frère musulman, prédicateur sur la chaîne qatarie *Al-Jazira*, Youssef Al-Qaradaoui, en plus fondateur du Conseil européen des *fatwas* et de la recherche, "*la laïcité accepte le droit positif, qui n'a ni histoire, ni racine, ni acception générale, et récuse le droit musulman que la majorité considère comme la loi divine... Le laïc qui refuse l'application du droit musulman est un apostat.*" Or, dans la lettre de la charia, l'apostat est condamné à la peine capitale. Alors comment interpréter la référence de Qaradaoui à l'Etat civil, dont nous avons parlé plus haut ? Marque-t-elle un retournement spectaculaire ? Est-ce une révolution copernicienne ? Une palinodie ? Ou simplement paroles de circonstance pour prendre à temps le train de la révolution et le détourner pour son propre compte lorsque la conjoncture s'y prêtera ?

Tariq Ramadan : J'attends des politiques qu'ils arrêtent d'instrumentaliser la question de l'Islam pour créer de l'altérité, ce qui est le fait des populistes. Les gouvernements européens disent n'avoir aucun problème avec la grande majorité des musulmans : ils respectent la loi, ils

parlent la langue du pays et les sondages indiquent que les musulmans britanniques et français se sentent appartenir à leur pays. Pourtant, à l'heure actuelle, on fonde plus facilement une mosquée avec de l'argent saoudien qu'avec des fonds issus des collectes récoltées par des Français de confession musulmane. On ne leur fait pas confiance, on les surveille. La laïcité, ce n'est pas le contrôle de l'islam français, c'est l'arbitrage et l'autonomisation de l'islam au cœur de la République.

De l'homosexualité à la lapidation des femmes adultères dans certains pays islamiques, la question des mœurs semblent être la plus délicate et permet de nourrir chez certains l'idée d'un antagonisme des civilisations...

Abdelwahab Meddeb : En Égypte ou en Tunisie, les gays existent, ils se défendent. C'est là un état de fait qui devrait être reconnu en droit. La notion d'*habeas corpus* demande à être adaptée en Islam où la liberté au sens où l'entendait Stuart Mill trouve difficilement sa place. Il faut dénoncer le mal de "*la tyrannie de la majorité*". Il convient de tracer une limite à l'ingérence de l'opinion dans l'indépendance de l'individu. C'est tout aussi important que de se prémunir contre le despotisme politique. A cela, il importe d'insister sur l'universalité de la déclaration des droits de l'homme et être vigilant défenseur en contexte islamique fétichisant la *chariades* articles XVI qui défend la liberté de mariage sans restriction de race, de nationalité, de religion et l'article XVIII qui stipule la liberté de pensée, de conscience, de religion, impliquant la liberté de changer de religion. Toutes ces dispositions entrent en conflit frontal avec la lettre de la *charia*. Ces articles constituent pour nous les signes d'une modernité donnant à la liberté le statut d'une personne vivante qui a projeté son ombre sur la scène du printemps arabe.

Tariq Ramadan : En termes de comportement sexuel, rien ne distingue l'islam de la tradition chrétienne, juive ou bouddhiste. L'interdiction musulmane du comportement homosexuel est la norme, mais comment gérer la réalité ? La question est celle de l'éducation. Il faut faire évoluer les comportements, apprendre à respecter les autres, leur identité et leurs choix, et suspendre le jugement sur l'être : "*Dieu seul le sait*"... La notion de liberté n'est pas une notion nouvelle en Islam. Tous les grands savants de l'Islam sont passés par la prison. Il y a une tradition de liberté intellectuelle, de contestation. Le problème tient plutôt à la liberté sexuelle et à la morale personnelle. Je suis, à titre personnel contre le port du niqab ou la lapidation des hommes et des femmes adultères, mais je veux faire évoluer la doctrine à l'intérieur, sinon rien ne changera. D'ailleurs, sur ce point le discours occidental a changé : au Moyen-Âge, le musulman et l'arabe incarnaient la permissivité, la luxure, les mille et une nuits. Au XIXe siècle, ils représentent le prohibitif. On est passés du harem au *niqab* selon les intérêts idéologiques du moment : le musulman devant représenter l'autre, l'altérité par excellence. Sur le plan des mœurs, la liberté est sans doute une notion problématique dans les pays majoritairement musulmans : c'est un fait indiscutable et il faut en faire la critique.

Considérez-vous que l'Europe en général, et la France en particulier, traverse un moment islamophobe ?

Abdelwahab Meddeb : L'islamophobie est au fondement de l'identité européenne. Depuis *la Chanson de Roland* jusqu'au *Mahomet* de Voltaire, l'Europe s'est construite par rapport à l'Autre islamique et à travers son rejet. Nous avons désormais à vivre ensemble, sans occulter cette mémoire mais en l'étudiant de façon pédagogique. La France, par ailleurs, n'a pas fini d'instruire le dossier algérien. Il reste un énorme contentieux à épurer par la pédagogie et non par l'occultation.

Tariq Ramadan : Léopold Weiss, ce diplomate juif converti à l'islam, considérait que la relation de l'Occident avec l'Islam était marquée par le traumatisme infantile du Moyen-Âge. Car l'Europe s'est construite dans l'identité négative. La France n'est pas sortie de son rapport de colonisateur. Ce phénomène renvoie à plusieurs facteurs : en France, la question religieuse a toujours produit du passionnel, indépendamment de l'islam ; d'autre part, la mondialisation a déclenché une crise identitaire ; enfin, nos perceptions sont en retard sur les réalités : les enfants de l'immigration sortent du ghetto, ils ont une nouvelle visibilité et la réussite de

l'intégration suscite des crispations. On s'attaque alors aux symboles : *niqab*, foulard, minarets... Par ailleurs, on assiste à une normalisation du discours populiste en France et en Europe qui est aujourd'hui utilisée à gauche comme à droite. L'islamophobie est un nouveau racisme qui s'installe et mine l'Europe et tout l'Occident : il appartient à des intellectuels et à des politiciens courageux d'oser le reconnaître et de le combattre plutôt que de faire profil bas ou de jouer la surenchère à des fins électoralistes.

Abdelwahab Meddeb : Pour revenir au *Mahomet* de Voltaire, ce serait une bonne chose de l'enseigner. On découvrirait le rapport entre fiction et histoire. Et au-delà de l'islamophobie, cette pièce démonte la machine qui produit les fanatiques. Pas mal de ses vers s'appliquent aux islamistes terroristes. Le lecteur découvrira *in fine* que la matière islamique n'est qu'un détour emprunté par le dramaturge pour s'en prendre au fanatisme catholique qui sévissait à son époque.

Lire l'article de [présentation de Nicolas Truong](#)

Propos recueillis par Nicolas Truong

INTERNET

Le marché florissant de la censure

 | 29.04.11 |

Xavier de la Porte, producteur de l'émission [Place de la Toile](#) sur France Culture, réalise chaque semaine une lecture d'un article de l'actualité dans le cadre de son émission.

La lecture de la semaine a pour titre "[The booming business of Internet censorship](#)" soit "le marché florissant de la censure d'Internet". Il s'agit d'un résumé [d'un rapport](#) écrit par [Jillian York](#) et un collègue du nom de [Helmi Noman](#). Jillian York travaille au [Centre Berkman pour l'Internet et la société](#), à [l'Ecole de droit d'Harvard](#) Global Voices et elle signe ce résumé pour Al-Jazira.

Dans presque tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, la censure d'Internet est la norme, commence Jillian York. Le niveau de cette censure varie : au Maroc, seule une poignée de sites concernant le Sahara Occidental, ainsi que Google Earth et Livejournal, sont jugés suffisamment subversifs pour être censurés, alors que d'autres pays – comme Bahreïn, le Yémen, la Syrie – censurent allègrement, tant les sites à contenus politiques que sociaux.

Si le filtrage est régi par les pays eux-mêmes, il est rendu possible par des technologies qui sont principalement importées des Etats-Unis et du Canada. C'est le coeur du rapport de Jillian York, dont elle détaille quelques éléments.

A Bahreïn, en Arabie Saoudite, à Oman, au Soudan et au Koweït, les censeurs utilisent le [SmartFilter de McAfee](#) (McAfee est une société californienne). C'était aussi le cas de la Tunisie, avant la révolte.

Au Yémen, jusqu'à récemment, c'était le [logiciel Websense](#) qui était préféré, mais le gouvernement a récemment opté pour un logiciel canadien, [Netsweeper](#), qui est aussi utilisé au Qatar et dans les Émirats Arabes Unis.

Ces outils – Websense, SmartFilter et Netsweeper – tout comme [Cisco](#), qui a les préférences de la Chine – permettent aux censeurs de faire facilement leur travail. Au lieu de bloquer des adresses URL une par une, ils peuvent identifier des catégories (comme pornographie, drogue,

tenues provocantes...) et bloquer des milliers de sites d'un seul coup. Rien de surprenant, le système de catégorisation est imparfait, des sites tout à fait inoffensifs se trouvant pris dans la masse. *"Mon propre site, explique Jullian York, ainsi que celui de [OpenNet Initiative](#), ont tous les deux été bloqués par le gouvernement yéménite, qui à l'époque utilisait Websense, soi-disant parce qu'ils accueillait des contenus pornographiques. Ce n'était le cas pour aucun des deux, et quand on a sommé Websense d'expliquer ce qui se passait, ils ont raconté que des sites avec un nombre significatif de spams contenant des liens vers des sites pornographiques pouvaient se retrouver dans la catégorie pornographie."*

Ce qui est très problématique, continue Jillian York, car cela suppose qu'en faisant sur un blog quelques commentaires pointant vers des contenus interdits, on peut facilement faire en sorte que le système le bloque, avec tous les effets imaginables sur la liberté d'expression.

Les technologies de filtrage du web utilisées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sont les mêmes que celles que l'on trouve dans les écoles, les bibliothèques ou les bureaux, d'Europe ou d'Amérique, où le blocage des contenus pornographiques est la norme. Si cette norme est justifiable, il y a là un potentiel pour un blocage plus massif.

Le fait que Websense et Smartfilter soient des logiciels américains pose problème : [le programme pour la liberté de l'internet du Département d'Etat américain](#) subventionne, entre autres initiatives, des technologies servant à contourner des logiciels analogues à ceux qui sont exportés par ces mêmes entreprises. Et la Secrétaire d'Etat Américaine Hillary Clinton a fait mention des entreprises américaines spécialisées dans le filtrage lors de son premier discours sur la liberté d'internet en janvier 2010. Elle a déclaré à cette occasion que ces entreprises devaient "prendre une position de principe". Mais aucune action publique n'a suivi pour freiner l'exportation de logiciels de filtrage. A part Websense – qui stipule que l'usage de son logiciel est interdit aux Etats, à l'exception du filtrage de la pornographie illégale –, aucune de ces entreprises n'a pris de mesures pour interdire l'usage de leurs logiciels aux gouvernements étrangers. Jillian York conclut : *"Si le but du programme pour la liberté de l'internet est, comme l'a exprimé Hillary Clinton, d'exporter la liberté du Net, peut-être faut-il commencer par ne plus exporter la censure de l'Internet."*

Xavier de la Porte

////